

OPTIMISER SA FISCALITE SCI A L'IR ou A L'IS

Public : Particuliers – Investisseurs immobilier (prérequis : aucun)

Durée : ½ journée

Prix : 250 € TTC

Modalité d'accès : Compter 2 à 3 semaines pour débiter la formation, une fois la convention signée.

Méthode d'évaluation : Nous prenons soin de vérifier les compétences acquises durant la formation par l'intermédiaire d'évaluations en fin de séance (QCM). La formation sera également évaluée par les participants à travers un questionnaire de satisfaction, pour apprécier l'efficacité de celles-ci.

OBJECTIFS

- Appréhender les éléments clés de la fiscalité applicable à la SCI et identifier les avantages et les inconvénients de cet investissement locatif.
- Optimiser la fiscalité de sa société civile immobilière (SCI)
- Comprendre les enjeux/intérêts de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus dans le cadre de l'acquisition d'une SCI.

CONTENU

- Cadre juridique et particularités de la SCI
- Contexte fiscal de la SCI
- Champ d'application de l'IS et de l'IR
- Avantages/ inconvénients de la SCI à l'Impôt sur les sociétés
- Avantages/ inconvénients de la SCI à l'Impôt sur les revenus.
- La SCI et la location meublée
- Présentation de la solution fiscale INELYS

FORMATEUR

Nadège PARMENTIER / Mail : nadege@inelys.fr / Tél. : 04.81.11.01.02